



**16 SEPTEMBRE 2019 :  
MANIFESTATION NATIONALE  
POUR LA DÉFENSE DE NOTRE RETRAITE !!!**

Dans le cadre du projet de réforme des régimes de retraites complémentaires, l'UNPNC appelle l'ensemble du PNC, au niveau national, à manifester le 16 septembre prochain, à l'instar des différents métiers concernés, dont les pilotes, les avocats, les notaires...

Face au risque d'une réforme menaçant la pérennité de notre caisse de retraite et de son régime afférent, l'UNPNC est déterminée à défendre les spécificités du PNC, et de lui garantir les dispositifs actuels de départ anticipé et de maintien d'un niveau de pension décent.

Cette manifestation intersyndicale, sera l'occasion de démontrer notre engagement, et notre mobilisation auprès d'un gouvernement sourd aux revendications que nous avons formulées auprès du HCR !

Le communiqué de presse intersyndical 

**L'UNPNC-CFDT RESTE MOBILISÉ POUR DÉFENDRE AUPRÈS  
DE TOUS LES ACTEURS CONCERNÉS LES SPÉCIFICITÉS DE  
NOTRE RÉGIME DE RETRAITE ET NOTRE CRPN !**



**SNGAF**



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 16 septembre 2019, nous appelons l'ensemble des PNC français à manifester aux côtés des Avocats, déjà rejoints par les Pilotes et les Médecins, pour s'opposer à la disparition de nos régimes de retraite complémentaires autofinancés, bien gérés et solides.

**LE PERSONNEL NAVIGANT COMMERCIAL EST DETERMINE A  
DEFENDRE SES SPECIFICITES**